

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 93 (1996)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** SAR

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours des ruchers SAR 1997

Le concours 1996 a vécu, vive le concours 1997 ! A ces futures joutes apicoles, c'est le Jura, avec les sections Ajoie et Clos-du-Doubs, Jura-Nord, Franches-Montagnes, qui est invité à participer.

Il n'est pas trop tôt d'y penser, et je me permets de rappeler les conditions minimales : être membre de la SAR depuis trois ans, et posséder cinq colonies. L'inscription est gratuite. On peut dire que tout le monde peut se mettre sur les rangs.

Je suis convaincu que nombreux sont les apiculteurs motivés et conscients, capables de présenter une exploitation digne d'intérêt. Une distinction apicole est une fierté enviée, une référence. Chers collègues, mettez à profit les mois d'hiver pour améliorer une foule de détails. Le règlement en vigueur et surtout les échelles de pointage forment un excellent canevas pour une préparation complète.

Une collaboration entre les candidats, les comités de section, les vulgarisateurs et les moniteurs est gage de réussite.

Le soussigné est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Avec mes plus vifs encouragements à participer à cette riche aventure, je vous souhaite un bon hiver et vous donne rendez-vous au printemps 1997.

**Au nom du jury : Fernand Bovy**

### Avis

L'administrateur-caissier de la SAR dispose de

– diplôme d'honneur	Fr. 4.–
– insigne SAR	Fr. 4.–
– cahier de comptabilité (pour le concours des ruchers)	Fr. 5.–
– fiche de membre (caissiers des sections)	Fr. 0.50

Le bulletin de versement fait office de commande – Prière de noter l'objet désiré.

Paiement à notre CCP = Société romande d'apiculture, Lausanne  
Nº 10-1480-6.

Merci de votre commande.

Joseph Girard, administrateur

### Transfert à Sion de la Bibliothèque de la SAR

Selon la décision de l'assemblée des délégués, la bibliothèque a été transférée de l'Institut de Grangeneuve à la Bibliothèque cantonale valaisanne à Sion. Elle est en cours de cotation et de catalogage. Au début de l'an prochain je vous informerai plus en détail sur les modalités de prêt. Si vous désirez un renseignement à ce sujet, vous pouvez me joindre selon le mode habituel.

**Le rédacteur**

